



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Première session, 57^e législature

FEUILLETON ET AVIS, Jour de séance 6

le mardi 30 novembre 2010

AFFAIRES COURANTES

Prière
Condoléances et messages de sympathie (*préavis au président*)
Présentation d'invités
Félicitations et hommages (10 minutes)
Présentation de pétitions
Réponse aux pétitions et aux questions écrites
Présentation des rapports de comités
Dépôt de documents
Déclarations de ministres
Déclarations de députés (10 minutes)
Questions orales (30 minutes)
Dépôt de projets de loi
Avis de motion
Avis d'affaires émanant de l'opposition
Motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre
Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE ET ORDRES MINISTÉRIELS

Reprise du débat sur la motion portant sur une adresse en réponse au discours du trône.

Débat ajourné par M. Albert.

Reprise du débat le mardi 30 novembre 2010.

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE DONT LA DEUXIÈME LECTURE EST ORDONNÉE

Projets de loi dont la deuxième lecture sera ordonnée

2, *Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif.* L'hon. M. Alward.

3, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick.* L'hon. M. Higgs.

4, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur.* L'hon. M. Trevors.

AFFAIRES ÉMANANT DE L'OPPOSITION

MOTIONS ÉMANANT DE L'OPPOSITION

Motions pouvant faire l'objet d'un débat

Motion 3 — M. Kenny, appuyé par M. Doucet, proposera, le jeudi 2 décembre 2010, la résolution suivante :

attendu que la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador ont signé une entente sur l'énergie qui vise à donner aux deux provinces un avantage concurrentiel en matière d'approvisionnement régional en énergie ;

attendu que les deux provinces ont demandé au gouvernement fédéral un financement d'environ 400 millions de dollars pour l'infrastructure afin de les aider à payer la capacité de transport de l'énergie dans l'intérêt de ces deux provinces ;

qu'il soit résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement du Nouveau-Brunswick à presser le gouvernement fédéral, si l'aide visant la capacité de transport est fournie à la Nouvelle-Écosse, d'offrir au Nouveau-Brunswick une aide équivalente pour accroître la capacité de transport dans l'intérêt de l'avenir énergétique du Nouveau-Brunswick.

Motion 4 — M. D. Landry, appuyé par M. Albert, proposera, le jeudi 2 décembre 2010, la résolution suivante :

attendu que la plateforme de 2010 du Parti progressiste-conservateur n'a fait aucune mention de la vente d'Alcool NB ;

attendu que le chef de la direction récemment nommé d'Alcool NB aurait songé à la vente d'Alcool NB ;

attendu qu'Alcool NB a remis 161,9 millions de dollars au gouvernement du Nouveau-Brunswick en 2009-2010 ;

qu'il soit résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à informer clairement les Néo-Brunswickois de l'intention du gouvernement conservateur en ce qui a trait à la vente possible d'Alcool NB.

Motion 5 — M. Haché, appuyé par M. Collins, proposera, le jeudi 2 décembre 2010, la résolution suivante :

attendu que le nouveau gouvernement progressiste-conservateur a fait une promesse électorale d'ouverture et de transparence ;

attendu que la plateforme électorale du Parti progressiste-conservateur a promis une « gestion responsable de nos finances publiques » ;

attendu que le premier ministre a déclaré publiquement que la plateforme électorale de son parti constituait son contrat avec la population du Nouveau-Brunswick ;

attendu que le gouvernement du Nouveau-Brunswick a, depuis le 12 octobre 2010, nommé plusieurs membres bien en vue du Parti progressiste-conservateur à des postes très rémunérateurs de conseils, de corporations, d'organismes et de commissions de la province ;

qu'il soit résolu que l'Assemblée législative demande au gouvernement de dévoiler complètement le processus de recrutement et d'engagement suivi depuis le 12 octobre 2010 pour nommer les membres de conseils, de corporations, d'organismes et de commissions de la province.

Motions portant dépôt de documents

Motion 1 — M. Doucet, appuyé par M. Collins, proposera, le jeudi 2 décembre 2010, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre une liste des noms, des appellations d'emploi, des descriptions d'emploi et de la rémunération de toutes les personnes occupant un poste à contrat, à durée déterminée, à titre occasionnel, à temps partiel ou à temps plein recrutées par la province depuis le 12 octobre 2010, y compris toutes les parties de la fonction publique, les corporations de la Couronne, les conseils, les organismes et les commissions.

Motion 2 — M. Albert, appuyé par M. D. Landry, proposera, le jeudi 2 décembre 2010, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre une liste des noms, des descriptions de poste, des appellations d'emploi et des ministères des personnes dont l'emploi a cessé, dont le poste occasionnel a pris fin ou dont le contrat n'a pas été renouvelé avec la province du Nouveau-Brunswick depuis le 12 octobre 2010.

PÉTITIONS

1, L'hon. M^{me} Stultz — présentée le 26 novembre 2010.

RAPPORTS/DOCUMENTS

DÉPÔT À LA CHAMBRE

Rapport de la Commission sur la rémunération des juges du Nouveau-Brunswick de 2008, le 12 février 2010

— déposé par l'hon. M^{me} Blais, c.r., le 26 novembre 2010.

Mise à jour économique et financière, 2010-2011

— déposé par l'hon. M. Higgs, le 26 novembre 2010.

DÉPÔT AU BUREAU DU GREFFIER

Rapport annuel 2009-2010, Alcool NB

— déposé le 19 novembre 2010.

Rapport annuel 2009-2010, Bureau des ressources humaines

— déposé le 26 novembre 2010.

Loredana Catalli Sonier, c.r.,
greffière de l'Assemblée législative